

BIOGRAPHIE

Colonel Bruce MacGregor, C.D.

Le colonel MacGregor est né à Sydney, en Nouvelle-Écosse. Il a fréquenté des écoles secondaires dans plusieurs communautés de l'Ontario, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse avant d'obtenir son diplôme de Halifax Grammar School. Il est diplômé de l'Université de Dalhousie (baccalauréat en science politique et baccalauréat en droit) et de l'Université d'Ottawa (maîtrise en droit). Il est membre du Barreau de la Nouvelle-Écosse depuis 1991.



En 1990, le colonel MacGregor a fait un stage au cabinet Cox, Downie et Goodfellow, à Halifax. Par la suite, il a exercé le droit pendant six ans chez MacIntosh, MacDonnell et MacDonald à New Glasgow, en Nouvelle-Écosse, principalement dans le domaine du droit criminel (comme avocat de la défense et procureur fédéral et municipal). Il comparaisait régulièrement devant le tribunal de la famille, la cour provinciale, la Cour suprême et la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse. Il est devenu partenaire du cabinet en 1995. Il était aussi un bénévole extrêmement engagé dans les activités communautaires, et il a présidé la Pictou County Barristers Society (association des avocats du comté de Pictou).

En 1997, le colonel MacGregor a quitté la pratique privée pour entrer au service du Cabinet du juge-avocat général (JAG) et il est devenu assistant du juge-avocat adjoint, pour la région du Pacifique, à Victoria, en Colombie-Britannique. Au cours de cette période, il a conseillé le commandant de la composante maritime (Pacifique), le commandant de la flotte canadienne du Pacifique et diverses bases régionales, dont Esquimalt, Comox et Chilliwack. Il a aussi été poursuivant et défendeur dans de nombreuses cours martiales. Par ailleurs, en 1999, il a servi à bord du NCSM REGINA comme conseiller juridique au commandant du navire à l'appui de l'opération AUGMENTATION dans le golfe Arabo-Persique.

En 2001, le colonel MacGregor a été affecté à la Direction – Poursuites militaires, à Ottawa, où il a engagé des poursuites judiciaires devant des cours martiales, représenté le ministre de la Défense nationale dans le cadre d'appels devant la Cour d'appel de la cour martiale, encadré des procureurs débutants, représenté le Cabinet dans des entrevues avec les médias et prodigué des conseils au directeur – Poursuites militaires relativement à des poursuites et des politiques.

En 2004, le colonel MacGregor a été affecté à la Direction juridique – Ressources humaines et, à ce titre, il a offert des avis juridiques sur des questions touchant le personnel et l'administration. Plus tard pendant l'année, le colonel MacGregor a été chargé de travailler avec l'équipe

responsable de l'examen interne du JAG pour offrir une réponse ministérielle au premier examen indépendant de l'ancien juge en chef du Canada, Antonio Lamer.

En 2006, le colonel MacGregor est retourné aux poursuites comme directeur adjoint – Poursuites militaires, à Ottawa. À ce titre, il a guidé une équipe composée de procureurs militaires de la Force régulière et de la Force de réserve et de personnel civil qui était chargée d'intenter des poursuites contre des personnes en vertu du *Code de discipline militaire* devant des cours martiales et la Cour d'appel de la cour martiale.

De janvier à juillet 2009, le colonel MacGregor s'est déployé au Soudan en qualité de conseiller juridique dans le cadre de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). Il était le seul conseiller juridique du commandant de la Force MINUS et des 10 000 militaires concourant à l'exécution de l'Accord de paix global entre le Soudan du Sud et le Soudan du Nord. Pour ses efforts, le colonel MacGregor a reçu la mention élogieuse du commandant de la Force des Nations Unies.

À son retour au Canada, le colonel MacGregor a été nommé directeur – Justice militaire (Politique) à l'appui du mandat législatif du juge-avocat général, qui consiste à superviser l'administration de la justice militaire. Il devait concevoir des projets de réglementation et des mesures législatives, et élaborer des politiques relatives au système de justice militaire du Canada. Suite à la réorganisation de la Division de la justice militaire, le colonel MacGregor est devenu directeur – Justice militaire (Opérations) et plus tard directeur – Justice militaire (Stratégie), rôle dans lequel il a contribué au travail du Cabinet du JAG lié à l'autorité du second examen indépendant (le juge Patrick LeSage).

En 2013, le colonel MacGregor a été affecté au poste d'assistant du juge-avocat général adjoint (Opérations). Dans le cadre de ses fonctions, il a aidé le JAGA (Opérations) à offrir des avis juridiques en soutien direct à la planification et au déroulement des opérations nationales et internationales. En 2014, le colonel MacGregor a été promu à son grade actuel et est devenu le JAGA (Opérations).

Le 20 octobre 2014, le colonel MacGregor a été nommé directeur – Poursuites militaires par le ministre de la Défense nationale, conformément à l'article 165.1 de la *Loi sur la défense nationale*. Le colonel MacGregor doit procéder à toutes les mises en accusation devant être jugées par cour martiale et il est responsable de la conduite de toutes les poursuites devant cette cour. Le directeur – Poursuites militaires agit comme conseiller du ministre relativement aux appels interjetés devant la Cour d'appel de la Cour martiale du Canada et la Cour suprême du Canada.

Le colonel MacGregor est marié et il a deux fils. Il a été un bénévole engagé dans la communauté et a participé à divers projets pendant plus de vingt ans.